

Questions orales

LE FINANCEMENT DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, ma question supplémentaire porte sur la stimulation de l'économie. Puisque nous versons à l'heure actuelle près d'un milliard de dollars par mois en prestations d'assurance-chômage aux Canadiens et puisque le ministre a surpris les Canadiens, hier soir, en déclarant que le programme de création d'emplois de 4.8 milliards allait s'échelonner sur quatre ans, ne serait-il pas plus rentable de consacrer à la création d'emplois des montants supérieurs à ces 1.2 milliards par année afin de favoriser le développement économique, ce qui permettrait au gouvernement de regarnir ses coffres et par le fait même de réduire son déficit et sa dette.

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai indiqué hier soir que 70 p. 100 de l'argent consacré aux investissements en biens de capital en vertu du programme de 2.4 milliards de dollars que j'ai annoncé seront dépensés cette année et au cours de l'an prochain. Nous avons tout fait afin d'accélérer l'investissement de capital, pour faire en sorte que le plus rapidement possible, en effet, cet argent soit dépensé à des fins utiles à travers le Canada. Nous avons de même tenté, par l'entremise des diverses mesures que j'ai annoncées sur le plan fiscal relativement au secteur des entreprises et particulièrement de la petite et de la moyenne entreprise au Canada, d'encourager ces entreprises à se lancer le plus vite possible dans des dépenses de capital pour améliorer leurs activités. Je crois que ces mesures produiront un effet bénéfique pour l'ensemble des travailleurs canadiens, et particulièrement pour les gens qui sont en chômage à l'heure actuelle, car si on peut parvenir à relancer l'entreprise au Canada, des emplois seront créés pour les travailleurs canadiens, et c'est ce qui a été notre première préoccupation et notre préoccupation fondamentale dans l'élaboration de ce budget.

[Traduction]

LES RECETTES FISCALES

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, le ministre des Finances n'est pas sans savoir que son budget d'hier soir prévoit que le gouvernement fédéral percevra 5.72 milliards de dollars de plus en impôts. Comment cette razzia fiscale encouragera-t-elle la création d'emplois et la relance économique?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le député pourrait au moins prendre la peine de préciser sur combien d'années ces impôts seront échelonnés. Cette année et l'année prochaine, alors que l'économie a besoin de stimulants, le gouvernement n'augmentera pas globalement les impôts, contrairement à ce que le député a laissé entendre. En fait, cette année, en 1983-1984, les Canadiens profiteront d'une réduction importante des impôts, ce que le député a oublié de dire. Cependant, au fur et à mesure que la relance se fera sentir et que l'économie se rétablira, comme je l'ai signalé hier, nous nous assurerons, c'est évident, que tous les Canadiens profitent de cette relance et que le gouvernement obtienne sa part de recettes, afin de récupérer les sommes qu'il dépense à l'heure actuelle pour favoriser la relance. J'invite donc mon collègue à préciser le nombre d'années en question

en n'oubliant pas de dire que les impôts dont il fait mention ne seront pas levés en 1983-1984.

LES DÉFICITS ANNUELS PRÉVUS

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, le ministre sait que même l'année prochaine les impôts vont augmenter de plus de 800 millions de dollars. Il a prévu un taux de chômage supérieur à 10 p. 100 pour un avenir indéterminé. Il va hausser les impôts et garantir, presque à perpétuité, que le déficit du gouvernement canadien dépassera 25 milliards par année. Je lui demande donc maintenant, au nom d'une relance qui inspirera confiance, comment son budget va stimuler l'économie, créer des emplois et faire prospérer le pays?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je ne peux probablement pas donner de meilleure réponse au député que de lui conseiller de prendre la peine de lire ce que disent depuis hier soir des douzaines et des douzaines de porte-parole du secteur privé qui appuient le budget. S'il ne croit pas que ce budget est bien accueilli par ceux qui vont investir et créer des emplois, qu'il m'explique comment il se fait que l'indice de la bourse de Toronto a fait un bond de 28 points depuis ce matin.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Celle de New York aussi.

LE REJET DES AGRO-OBLIGATIONS

L'hon. John Wise (Elgin): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui a bien précisé hier soir que son budget était un budget de relance. En ma qualité de représentant du monde agricole, j'aurais aimé que le budget reconnaisse que ce secteur fait face à d'énormes difficultés. Je dois néanmoins admettre que quatre mesures du budget s'adressent aux agriculteurs. La première, de portée restreinte, n'a pas grand importance pour les agriculteurs aux abois. Quant aux trois autres mesures elles touchent très peu d'agriculteurs puisque pour pouvoir en bénéficier, il faut qu'ils réalisent des bénéfices.

Je voudrais que le ministre des Finances me dise pourquoi il n'a pas profité de cette occasion en or pour proposer un vaste programme à l'intention des agriculteurs. Je veux naturellement parler, comme le savait le ministre des Finances et son collègue de l'Agriculture, des agro-obligations. Pourquoi n'en a-t-il pas profité hier soir pour lancer ce programme?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai examiné cette proposition avec la plus grande attention. Je me suis longtemps demandé si cette mesure pouvait véritablement être efficace. De fait, le député n'est pas sans savoir que nous avons chargé un groupe indépendant d'experts du secteur agricole, la Commission Lortie, d'examiner la question. La Commission a déconseillé l'adoption de cette mesure. Nous avons d'excellentes raisons de penser qu'elle créerait quantité de problèmes. A la place, j'ai ajouté 100 millions au budget d'un programme destiné aux agriculteurs qui va aider ceux d'entre eux qui sont en difficulté. Au titre de ce programme, le Programme spécial d'assistance financière aux agriculteurs, la Société du Crédit agricole va pouvoir venir en aide aux agriculteurs.